

Gouvernement du Québec

Décret 455-2003, 31 mars 2003

CONCERNANT un mandat spécial autorisant des dépenses d'un montant de 187 000 000 \$ à encourir d'ici la fin de l'exercice financier 2002-2003

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a été dissoute le 12 mars 2003;

ATTENDU QUE les crédits déjà votés pour l'exercice financier 2002-2003 ne sont pas suffisants pour pourvoir d'ici le 31 mars 2003 à des dépenses devant être inscrites en 2002-2003 pour le paiement de subventions versées dans le cadre de programmes gouvernementaux;

ATTENDU QUE la dissolution de l'Assemblée nationale empêche le dépôt de crédits supplémentaires;

ATTENDU QU'il n'y a pas de disposition législative autorisant le paiement de telles dépenses;

ATTENDU QU'il est urgent et nécessaire de pourvoir d'ici le 31 mars 2003 aux dépenses mentionnées ci-dessous;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du président du Conseil du trésor, de la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, de la ministre de la Solidarité sociale, du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre des Transports :

QUE pour les fins exposées ci-dessus et sous l'autorité de l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), un mandat spécial soit préparé pour autoriser des dépenses d'un montant de 187 000 000 \$ représentant la somme des montants apparaissant pour chacun des programmes énumérés ci-après :

— 50 000 000 \$ au programme 2 « Mesures d'aide financière » au portefeuille « Emploi, Solidarité sociale »;

— 22 000 000 \$ au programme 1 « Relations civiques, relations avec les citoyens et gestion de l'identité » au portefeuille « Relations avec les citoyens et Immigration »;

— 50 000 000 \$ au programme 2 « Fonctions régionales » du portefeuille « Santé et Services sociaux »;

— 65 000 000 \$ au programme 1 « Infrastructures de transport » au portefeuille « Transports ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

40466

Gouvernement du Québec

Décret 456-2003, 31 mars 2003

CONCERNANT un mandat spécial autorisant des dépenses d'un montant de 3 537 282 700 \$ pour l'administration du gouvernement à compter du 1^{er} avril 2003

ATTENDU QUE le Budget de dépenses 2003-2004 du gouvernement a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 mars 2003;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a été dissoute le 12 mars 2003;

ATTENDU QU'aucune loi de crédits n'a été adoptée pour le paiement d'une partie du Budget de dépenses déposé pour l'année financière 2003-2004 avant la dissolution de l'Assemblée nationale;

ATTENDU QU'il n'y a pas de disposition législative accordant aux ministères les sommes requises pour pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien des services publics à compter du mois d'avril 2003;

ATTENDU QU'il est urgent et nécessaire qu'une partie du Budget de dépenses soit mise à la disposition des ministères afin de subvenir aux diverses charges et dépenses du gouvernement pour le mois d'avril 2003;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du président du Conseil du trésor et de la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche :

QUE pour les fins exposées ci-dessus et sous l'autorité de l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), un mandat spécial soit préparé pour autoriser des dépenses d'un montant de 3 537 282 700 \$ représentant la somme des montants prévus à l'annexe du présent décret pour chacun des programmes qui y sont énumérés, lesquels montants sont constitués comme suit :

a) 3 177 335 500 \$ représentant un douzième du montant des crédits prévus, autres que les crédits permanents, pour chaque programme du Budget de dépenses déposé pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004;

b) 359 947 200 \$ représentant une tranche additionnelle à celle de un douzième précitée pour certains des programmes prévus à l'annexe du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

ANNEXE**MANDAT SPÉCIAL À COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2003**

Montants établis en milliers de dollars sur la base des crédits prévus au Budget de dépenses 2003-2004, excluant les crédits permanents

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
Affaires municipales et Métropole			
1. Promotion et développement de la Métropole	9 833,5	14 316,7	24 150,2
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	50 245,3	4 754,7	55 000,0
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	42 080,2		42 080,2
4. Administration générale	4 236,7		4 236,7
5. Commission municipale du Québec	292,2		292,2
6. Habitation	24 996,1	10 003,9	35 000,0
7. Régie du logement	1 247,1		1 247,1
	132 931,1	29 075,3	162 006,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation			
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	30 025,9		30 025,9
2. Organismes d'État	26 409,1	191 724,2	218 133,3
	56 435,0	191 724,2	248 159,2
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique			
1. Secrétariat du Conseil du trésor	6 117,4		6 117,4
2. Fonctions gouvernementales	8 593,8		8 593,8
3. Commission de la fonction publique	231,8		231,8
4. Régimes de retraite et d'assurances	365,7		365,7
5. Fonds de suppléance	41 020,9		41 020,9
	56 329,6		56 329,6

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
Conseil exécutif			
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	77,2		77,2
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	6 271,7		6 271,7
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	927,1		927,1
4. Affaires autochtones	9 220,9	9 157,5	18 378,4
5. Jeunesse	1 129,7		1 129,7
6. Développement de la Capitale-Nationale	3 134,8		3 134,8
	20 761,4	9 157,5	29 918,9
Culture et Communications			
1. Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	6 894,7		6 894,7
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	35 673,9	11 628,0	47 301,9
3. Charte de la langue française	1 917,7		1 917,7
	44 486,3	11 628,0	56 114,3
Éducation			
1. Administration et consultation	11 723,0		11 723,0
2. Formation en tourisme et hôtellerie	1 421,5		1 421,5
3. Aide financière aux études	40 716,5		40 716,5
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	583 058,3		583 058,3
5. Enseignement supérieur	295 486,4	46 501,2	341 987,6
	932 405,7	46 501,2	978 906,9
Emploi, Solidarité sociale			
1. Mesures d'aide à l'emploi	80 259,3	6 740,7	87 000,0
2. Mesures d'aide financière	236 336,2		236 336,2
3. Soutien à la gestion	17 863,0		17 863,0
	334 458,5	6 740,7	341 199,2

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
Environnement			
1. Protection de l'environnement	16 435,2		16 435,2
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	430,1		430,1
	16 865,3		16 865,3
Famille, Enfance et Condition féminine			
1. Planification, recherche et administration	4 196,2		4 196,2
2. Services à la famille et à l'enfance	116 219,4	8 350,3	124 569,7
3. Prestations familiales	47 762,9	6 100,0	53 862,9
4. Organismes-conseils	136,0		136,0
5. Condition féminine	618,7		618,7
	168 933,2	14 450,3	183 383,5
Faune et Parcs			
1. Société de la faune et des parcs du Québec	9 805,1		9 805,1
	9 805,1		9 805,1
Finances, Économie et Recherche			
1. Direction du ministère	9 131,4		9 131,4
2. Finances	50 719,2		50 719,2
4. Industrie et Commerce	10 314,0		10 314,0
5. Recherche, Science et Technologie	21 096,0		21 096,0
	91 260,6		91 260,6
Justice			
1. Activité judiciaire	2 037,3		2 037,3
2. Administration de la justice	26 973,4	769,5	27 742,9
3. Justice administrative	872,9	1 668,7	2 541,6
4. Aide aux justiciables	10 219,3	900,0	11 119,3
	40 102,9	3 338,2	43 441,1

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
Personnes désignées par l'Assemblée nationale			
1. Le Protecteur du citoyen	653,6		653,6
2. Le Vérificateur général	1 592,8		1 592,8
4. Le Commissaire au lobbying	199,4		199,4
	2 445,8		2 445,8
Régions			
1. Mesures de soutien au développement local et régional	20 246,8		20 246,8
	20 246,8		20 246,8
Relations avec les citoyens et Immigration			
1. Relations avec les citoyens et gestion de l'identité	1 963,3		1 963,3
2. Immigration, intégration et régionalisation	9 890,5		9 890,5
3. Conseil et organismes de protection relevant du ministre	2 193,4		2 193,4
4. Curateur public	3 874,8		3 874,8
	17 922,0		17 922,0
Relations internationales			
1. Affaires internationales	9 387,3		9 387,3
	9 387,3		9 387,3
Ressources naturelles			
1. Connaissance et gestion du territoire	2 115,4		2 115,4
2. Connaissance et gestion du patrimoine forestier	10 432,6	3 102,1	13 534,7
3. Développement énergétique	3 752,3		3 752,3
4. Gestion et développement de la ressource minérale	2 981,0		2 981,0
5. Direction et soutien administratif	4 787,5		4 787,5
	24 068,8	3 102,1	27 170,9
Revenu			
1. Administration fiscale	41 622,1		41 622,1
	41 622,1		41 622,1

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
Santé et Services sociaux			
1. Fonctions nationales	19 121,1		19 121,1
2. Fonctions régionales	922 764,5		922 764,5
3. Office des personnes handicapées du Québec	3 922,4	7 225,1	11 147,5
	945 808,0	7 225,1	953 033,1
Sécurité publique			
1. Sécurité, prévention et gestion interne	33 491,8	17 400,0	50 891,8
2. Sûreté du Québec	33 784,9		33 784,9
3. Organismes relevant du ministre	2 451,6		2 451,6
	69 728,3	17 400,0	87 128,3
Tourisme, Loisir et Sport			
1. Promotion et développement du tourisme	5 004,2		5 004,2
2. Développement du loisir et du sport	6 099,9	3 711,2	9 811,1
	11 104,1	3 711,2	14 815,3
Transports			
1. Infrastructures de transport	86 580,1		86 580,1
2. Systèmes de transport	29 209,6	15 893,4	45 103,0
3. Administration et services corporatifs	8 227,2		8 227,2
	124 016,9	15 893,4	139 910,3
Travail			
1. Travail	6 210,7		6 210,7
	6 210,7		6 210,7